

Réserve de Biosphère : des échanges prometteurs



Pendant la table ronde de l'après-midi.

Le colloque consacré à une future réserve de biosphère concernant les sources et gorges de la Loire et de l'Allier a rassemblé quelque 180 personnes mercredi dans les locaux du Conseil général de la Haute-Loire. Il s'agissait d'une première rencontre d'envergure autour de ce projet qui réunissait des élus, des professionnels de divers domaines et des représentants du monde associatif.

Les réserves de biosphère ont été créées par l'UNESCO pour aider l'homme à répondre aux besoins de développement d'une population mondiale croissante tout en conservant la diversité du vivant. Ainsi, une réserve de biosphère cherche à combiner trois impératifs complémentaires : assurer la conservation des espèces, des écosystèmes et des pay-

sages, favoriser une forme de développement économique et social qui cherche à pérenniser la culture et les richesses naturelles locales (tourisme, agriculture...), donner une large part aux recherches et aux études, à l'éducation et à l'implication de la population, afin d'envisager, de façon la plus éclairée, l'avenir du territoire et de ses habitants.

Le processus de création d'une réserve de biosphère débute par la réalisation d'une étude de faisabilité, base de travail pour la gestion future. Ensuite, une longue phase de concertation entre tous les acteurs locaux est organisée et débouche sur la signature d'une charte.

La gestion est ouverte et évolutive. Elle est envisagée "comme un pacte" entre tous les partenaires de la société civile.

LOIRE, ALLIER... ET ARDÈCHE

Le site Gorges de la Loire et affluents partie Sud a été classé Natura 2000, garantissant ainsi sa qualité environnementale, condition majeure pour postuler à la labellisation réserve de biosphère, reconnue par l'UNESCO.

Récemment le Conseil Général de Haute-Loire a aussi mis en place un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) sur la Loire amont. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. En 2009, l'EPL, toujours propriétaire d'environ 430 ha de terrains dans la haute val-



Quelque 180 personnes participaient au colloque.

lée de la Loire, a décidé d'abandonner le projet de rétrocéder les terrains et de rester propriétaire. Ce patrimoine foncier, préservé de tout aménagement, pourrait d'après l'EPL constituer le cœur d'une future réserve biosphère UNESCO.

De par sa richesse écologique exceptionnelle, la haute vallée de la Loire, de sa source au mont Gerbier des Joncs jusqu'au Puy-en-Velay ou plus loin, peut prétendre à une reconnaissance internationale du programme Man and Biosphere de l'UNESCO. Le prestigieux label permettrait au site de rejoindre le cercle des territoires d'exception au niveau mondial.

En plus des gorges de la Loire, le projet pourrait englober dans une seconde phase les gorges de l'Allier, voire de l'Ardèche, dont les caractéristiques écologiques sont proches. Cet ensemble formerait la Biosphère des sources et têtes de bassins versants, site de ce type qui serait unique au monde.

DES HORIZONS DIFFÉRENTS

Dans la matinée, plusieurs exemples de Réserves de Biosphère étaient développés, celle du Bassin de la Dordogne, une des dernières créées, celle de Camargue ou encore celle toute proche des Cévennes. Actuellement, ce dispositif de Réserves de

Biosphère existe dans 117 pays, ce qui représente 610 réserves, dont onze en France.

Après la pause repas, on devait se pencher sur les convergences de l'écologie et de l'économie sur les hautes vallées de la Loire et de l'Allier. Une partie durant laquelle Gilbert Cochet, expert au Conseil de l'Europe et vice-président du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Rhône-Alpes, dressait un panorama des richesses naturelles de la vallée de l'Allier, au point de vue de la faune et de la végétation. Une constatation qui va dans le sens d'une préservation nécessaire : les gorges résistent davantage aux espèces invasives quand on les laisse évoluer librement. Les gorges sont toutefois restées bien protégées et des

espèces animales, comme la loutre, les moules, ou végétales s'y trouvent parfois, preuve d'une bonne santé de ce bassin.

On poursuivait la journée par une table ronde mettant en relation des personnalités d'horizon différents, monde de l'entreprise, du tourisme, politiques, spécialistes de problèmes liés à l'eau... "On a réussi à réunir des gens qui ne se parlent jamais" déclarait Roberto Epple, président de SOS Loire Vivante - ERN France.

La journée devait se terminer par une intervention d'Isabelle Autissier, présidente de WWF France qui avec Roberto Epple insistait sur la nécessité d'oeuvrer ensemble vers une reconnaissance par l'UNESCO.

G.S.

610
réserves
dont 11 en
France

Isabelle Autissier : "Commencer par des petits bouts"

Isabelle Autissier, présidente du WWF France, rappelait que le WWF (World Wild Fund for nature) était né du combat pour une Loire vivante avec à son origine l'engagement de Roberto Epple. Sur les réserves biosphère en général et celle des bassins Loire et Allier plus particulièrement, Isabelle Autissier poursuivait : "Il s'agit de faire en sorte que les hommes vivent bien dans une nature qui vit bien. Ces réserves de biosphère constituent des territoires d'expérimentation. On ne peut pas continuer de dégrader la nature. Il faut regarder l'avenir et être capable de



gérer l'homme dans la nature.

On doit commencer par des petits bouts et montrer ainsi à partir de ces petits territoires que l'on peut faire autrement, en s'appuyant comme ici sur un site un peu exceptionnel, les gorges de la Loire et de l'Allier, et construire quelque chose.

Mais il faut que les gens le veuillent.

On ne peut et ne veut rien imposer. Les forces vives sont là et même des gens que l'on n'associerait pas forcément à des idées écologiques sont venus. Ils pensent cependant que c'est l'avenir et qu'il faut qu'ils en soient".

Robert Barbault : "Le coeur existe déjà"

Pour Robert Barbault, président du Comité Man and Biosphere (MaB) France de l'UNESCO, il s'agit avec la Réserve de Biosphère sources et gorges de la Loire et de l'Allier de définir dans un premier temps un espace "où l'on développera un projet sur dix ans qui met en avant les richesses du territoire et d'en définir l'évolution".

"Pour créer des réserves de biosphère, il faut déjà à l'origine des espaces protégés, comme c'est le cas avec des sites Natura 2000. Ici, le coeur existe déjà. Il restera à définir la zone de transition et la zone périphérique, ouverte sur le monde.

Une réserves de biosphère donne une cohérence aux différents éléments qui la composent. Elle est plus souple qu'un parc par exemple, laisse des libertés de mise en oeuvre. Les Parc naturels régionaux (PNR) constituent des structures qui sont assez proches des réserves de biosphère. Selon la réglementation en vigueur, en France, la gouvernance des réserves de biosphère doit s'appuyer sur des structures existantes, comme les PNR par exemple, qui bénéficient de l'appui d'un conseil scientifique qui accompagne chaque réserve de biosphère".



VENDEDI
26
OCTOBRE

Soirée lycéens
1 ticket acheté
=
1 ticket offert
(De 21h à 23h)

Ville le PUY
enVELAY

Hubert de Maximy
Alice la flamboyante
roman

DEDICACE

Hubert de Maximy
dédicace

• **Samedi 27 octobre**
à partir de 10 h

son roman
Alice la Flamboyante

MADISON
NUGGETS

ESPACE CAZES-BONNETON
Bd Maréchal-Fayolle - Le Puy-en-Velay